

**Muel-Dreyfus, Francine. 1996. *Vichy et l'éternel féminin* . Paris, Seuil.**

François Rouquet

Number 37, Spring 1997

Politiques du père

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/017736ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/017736ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (print)

1703-9665 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Rouquet, F. (1997). Review of [Muel-Dreyfus, Francine. 1996. *Vichy et l'éternel féminin* . Paris, Seuil.] *Lien social et Politiques*, (37), 175–176.  
<https://doi.org/10.7202/017736ar>

la publication du livre, la contraception tend à se « masculiniser » à nouveau par la diffusion rapide du préservatif. Les relations père-fils (plus que fille, comme le souligne l'auteure) se déplacent vers la soif de « communication », qui se joue moins sur le terrain professionnel, miné par les incertitudes et le chômage, que sur celui des activités ludiques (le sport, les technologies de pointe...), qui restent des lieux d'affirmation de soi et d'acquisition des modèles « virils ».

Enfin, une sorte d'autorité paternelle élargie se maintient fermement dans le domaine législatif, politique, médical ou scientifique qui « ramène la mère et l'enfant sous un contrôle globalement patriarcal ». Remonter l'histoire des pères, c'est bien s'interroger non seulement sur les relations entre « le masculin et le paternel » (et, de ce fait, entre le féminin et le masculin), sur le plan psychologique et dans les quotidiens des vies familiales, mais aussi sur la réalité des évolutions dans la répartition des pouvoirs et des influences entre les hommes et les femmes au sein de la société.

Agnès Pitrou  
LEST-CNRS  
Aix-en-Provence

**MARTIN, Claude. 1997. *L'Après-divorce. Lien familial et vulnérabilité*. Rennes, Presses universitaires de Rennes.**

La famille ne disparaît pas avec le divorce ou la séparation, l'économie des relations entre ses membres y est simplement d'une nature différente, celle-ci modulée suivant les positions sociales respectivement occupées. De façon lapidaire, tel est le constat qui justifie la démarche de recherche et les analyses qui nous sont restituées dans cet ouvrage. Claude Martin s'y attache à rendre compte des façons dont s'effectuent les recompositions suite à l'événement constitué par la rupture du couple conjugal et à cerner les formes que prennent les réseaux complexes de relations qui se mettent en place entre membres des anciennes et des éventuelles nouvelles configurations familiales. Ce qui nous est ainsi donné à voir, c'est un fonctionnement de la « famille », non plus comme une structure quasi statique qui n'évoluerait que dans le cadre d'un « cycle de la vie familiale » ponctué des mêmes grands événements, mais comme une configuration susceptible de fortes varia-

tions dans le temps, dans ce qui la compose et dans la nature des relations entre ses différents éléments.

À partir d'un matériau recueilli dans le cadre d'enquêtes sur les trajectoires socio-familiales de populations dites « en situation mono-parentale », ce qui nous est ainsi proposé n'est rien moins qu'une définition de la famille bien loin de ce qui a justifié, il y a longtemps, la création du fonds de commerce de la sociologie de la famille. La réalité n'est plus la même ; les modes d'approche sont désormais structurés autour des notions de dynamique, de trajectoires, de transition, de recomposition, de réseau...

Si l'on en restait là, l'ouvrage de Claude Martin aurait déjà sa justification : il consacre une nouvelle vision nécessaire de l'économie de la sphère privée. Nous adhérons d'autant plus à cette vision qu'une vaste revue critique des travaux consacrés à cette question, constituant une véritable déconstruction de l'objet, a contribué à renforcer notre vigilance de lecteur sur les risques permanents d'idéologisation en la matière et, par conséquent, à nous rassurer sur la lucidité de l'auteur. Celle-ci se manifeste notamment dans ses façons de souligner les différences dans les modes de recomposition de la structure conjugale familiale suivant les « capitaux » respectifs des anciens et des nouveaux partenaires ou les variations dans les mobilisations des réseaux de relations familiales, l'ampleur des soutiens relationnels, la nature des logiques d'échanges suivant les appartenances socio-culturelles.

Le constat de l'existence des inégalités sociales et culturelles que ces différences supposent nous introduit très logiquement à la question de la régulation juridico-politique de la sphère privée, c'est-à-dire relevant de ce que nous avons appelé une sociologie des relations privé-public. L'auteur aborde effectivement cette question avec beaucoup de pertinence. Les formes de vie familiale qu'il analyse ne posent pas que la question de la famille, elles posent bien celle des normes juridiques (comme instrument au service du pouvoir d'État, comme « ressources » utilisées par les individus) et, plus largement, celle des politiques publiques à mettre en œuvre. De ce point de vue, rien ne révèle mieux que cette question de l'après-divorce les incertitudes, les contradictions et les risques de régression du traitement politi-

que de la famille dont le destin, si l'on peut dire, est sur ce plan étroitement lié à celui du social en général. Les difficultés du politique à affronter la question sociale, dont la famille fait partie, ne seraient bien ici qu'un des symptômes de son incapacité à définir clairement les conditions d'établissement d'une citoyenneté renouvelée, passant ou non par la famille ou (et) par d'autres instances de socialisation.

Libéré des assignations trop fréquentes de la sociologie de la famille et tirant profit de sa compétence sur le social et son traitement politique, Claude Martin nous entraîne finalement, avec beaucoup de talent, vers une réflexion sur les enjeux socio-politiques des réorganisations de la sphère privée. Nous invitons ses futurs lecteurs à le suivre avec jubilation. Les sciences sociales ont toujours gagné à échapper à ce que tentent de leur imposer les catégories de la pratique sociale. Une nouvelle preuve nous en est fournie par cet ouvrage grâce à cette très heureuse mise en relation opérée entre le familial, le social et le politique.

Jacques Commaille  
CEVIPOF  
(CNRS-FNSP)

**MUEL-DREYFUS, Francine. 1996. *Vichy et l'éternel féminin*. Paris, Seuil.**

Dans l'œuvre de régénération morale du pays qu'il entendait mener, le gouvernement de Vichy exalta le rôle de la femme. Celle-ci devait redevenir la gardienne du foyer et de la famille. Elle devait incarner la pérennité de la nation en demeurant résolument cantonnée dans son rôle de mère. Cette dimension éternelle conférée au féminin ne fut cependant pas une invention de Vichy. L'idéologie de la Révolution nationale, en assignant une fonction à chaque sexe, ne faisait que réactualiser d'autres discours plus anciens existant antérieurement à la guerre — et parfois bien avant — dans ce que Francine Muel-Dreyfus appelle « le stock disponible des représentations du féminin ». Le projet de l'auteur est ainsi de « prendre la mesure de ce recentrage sexuel du monde social et de reconstruire les processus sociaux de production de cette idéologie », pour établir ce qu'elle appelle une sociogénèse des visions du féminin.

Le livre suit un plan triptyque : il analyse tout d'abord « l'inscription des femmes dans le mea culpa collectif »

après la débâcle du printemps 1940, puis la « culture du sacrifice » qui s'élabore « au carrefour de la politique familiariste et nataliste de l'État français et de la culture féminine catholique ». La troisième partie « étudie les effets politiques de ce retour au socle biologique des inégalités premières » (c'est-à-dire celles du masculin et du féminin), en tant qu'ils induisent la légitimation d'un ordre social.

Francine Muel-Dreyfus repère méticuleusement les liens qui rattachent cette situation à l'avant-guerre, qu'il s'agisse du discours de l'Église catholique (en première ligne), des courants natalistes, du mouvement eugéniste, des milieux de l'enseignement ou encore de ceux de la médecine. Elle montre également comment la réactivation de ce qu'elle appelle *l'éternel féminin* procède sous Vichy d'une construction idéologique plus large structurée à l'identique, binaire, qui oppose ainsi l'étranger au national, le supérieur à l'inférieur, le pur à l'impur, etc. On pourrait selon ce schéma imputer au même syndrome de *l'éternel* les représentations de l'ennemi (juifs, communistes, francs-maçons, résistants de tout poil).

Au prisme de ce regard sexué posé sur l'idéologie vichyssoise, le lecteur appréciera la finesse de l'approche et des analyses. Si la démarche générale est convaincante et originale, elle n'est pas exempte parfois d'une certaine candeur : par exemple lorsque l'auteur semble s'étonner que l'Église soit un rouage essentiel du processus de contrition féminine, ou que les références à des auteurs comme Maurice Barrès, Paul Bourget, Henry Bordeaux, Henri Massis ou Joseph de Maistre « pour condamner le régime républicain et le suffrage universel » soient prônées par des publications catholiques (en l'occurrence les *Semaines religieuses*), ou encore de la parenté de langage repérée entre Vichy et l'Église (le péché, l'obéissance, le devoir, la jouissance, etc.). L'historiographie sur Vichy ayant beaucoup progressé, on pourrait reprocher à l'ouvrage, outre son style parfois embrouillé, de ne pas prendre suffisamment en compte certains travaux récents (l'étude souvent citée de Jacques Duquesne sur les catholiques date de 1966), non plus que de l'évolution du régime au cours des quatre années de son existence, l'inefficacité de sa propa-

gande et l'isolement de Vichy après 1941. Mais au-delà de ces quelques réserves, il faut rendre hommage au caractère novateur du livre de Francine Muel-Dreyfus, qui confirme que l'ordre des corps est une dimension fondamentale de l'ordre politique.

François Rouquet  
Université de Rennes I

**ARENDELL, Terry. 1995. *Fathers and Divorce*. Newbury Park, Californie, Sage Publications, 302 p.**

Voici un livre qui viendra répondre aux attentes de ceux qui soulignent la faible présence de la parole des hommes et des pères dans les recherches sur la famille. Arendell n'en est pas à ses premières armes. Il a déjà effectué des recherches sur les mères et le divorce (*Mothers and Divorce*, University of California Press, 1986). Dans cet ouvrage, il rend compte d'une recherche à laquelle ont participé 75 pères divorcés ainsi que de nombreux spécialistes : avocats, médiateurs, travailleurs sociaux et autres professionnels des questions familiales.

Le livre est constitué de quatre parties. Les deux chapitres de la première partie posent le problème du divorce en Amérique, et les deux chapitres de la section suivante considèrent l'état du discours masculiniste sur le divorce, portant presque exclusivement sur les questions économiques. La troisième partie présente l'analyse du groupe majoritaire des pères qui ont une trajectoire traditionnelle, et la dernière concerne les trajectoires du groupe minoritaire des pères qui empruntent des parcours innovateurs.

L'ouvrage nous livre un vibrant témoignage sur la vie des pères divorcés et examine la manière dont ils s'adaptent à leur nouvelle situation, comment ils aménagent leurs relations, en particulier avec l'ex-conjointe et les enfants. Le livre a aussi l'intérêt de nous faire plonger dans l'univers affectif et émotif des hommes qui traversent la crise du divorce. À ce sujet, Arendell se situe dans la lignée des constructivistes, c'est-à-dire de l'étude de la construction sociale du genre masculin, qui assigne historiquement des rôles aux hommes et leur impose des identités normées. Pour l'auteur, le divorce soulève le problème du comportement humain face au changement et au stress lié à l'incertitude générée par toute nouvelle situation.

Comment un individu réagit-il face à cette situation-ci ? De quelle manière s'y prend-il pour préserver une identité ébranlée par la rupture ?

Pour Arendell, la préservation de l'identité implique le recours à un complexe ou à un composite d'attitudes, de sens, de valeurs, de comportements, lesquels renvoient ou sont spécifiques à une culture. En ce qui concerne la paternité, ce sont les éléments culturels qui définissent le genre masculin (ou féminin).

À partir de ce cadre d'analyse, Arendell construit une typologie des conduites des pères divorcés. Il présente d'abord les convergences dans les attitudes des hommes face à la rupture d'union, puis les stratégies masculines permettant d'affronter les changements qu'elle entraîne. Quatre thèmes sont partagés par les répondants : les hommes se perçoivent comme des victimes du divorce et sont sur la défensive ; ils croient profondément aux différences entre les sexes et à la supériorité masculine ; ils perçoivent le divorce comme une forme de la guerre entre les sexes ; ils sont d'avis qu'après le divorce la famille est brisée et qu'ils en sont exclus ou du moins éloignés.

Arendell montre aussi que face à cette situation les hommes estiment n'avoir qu'un seul choix : garder le contrôle ou du moins donner l'impression qu'ils dominent la situation. Une telle attitude implique des coûts considérables pour les hommes et leurs proches. Les éléments d'analyse avancés par l'auteur constituent un apport important à l'étude de la condition masculine. Il confirme que la préservation de l'identité masculine des pères divorcés implique la mise en place de stratégies « genrées » de comportement. Les sections qui traitent de ces stratégies sont particulièrement intéressantes. S'inspirant des travaux d'Hochschild sur l'économie politique des affects, il classe les récits des pères en deux catégories : ceux des pères de la majorité traditionnelle, qui résistent et se perçoivent comme des victimes du système juridique, et qui sentent leur parentalité menacée, et ceux des pères de la minorité innovatrice, qui ont su s'adapter à leur nouvelle situation et développer des stratégies créatives, qui se sentent à l'aise face à leur nouvelle identité de père et ont su créer des liens durables avec leurs enfants.